

Analyse statistique du travail de la femme mariée dans la province de Québec

Nicolas Zay

Volume 32, Number 3, October–December 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000180ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000180ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Zay, N. (1956). Analyse statistique du travail de la femme mariée dans la province de Québec. *L'Actualité économique*, 32(3), 488–501.
<https://doi.org/10.7202/1000180ar>

Analyse statistique du travail de la femme mariée dans la province de Québec

La question du travail des femmes mariées et des mères de famille à l'extérieur du foyer intéresse tous ceux qui étudient les effets de l'industrialisation sur les conditions de vie et le bien-être de la famille. Non pas que le travail de la femme mariée soit un phénomène de date récente! Les femmes ont contribué à la production à toutes les époques de l'histoire (on peut d'ailleurs se demander si le travail ménager n'est pas une forme particulière de la production), mais la substitution de l'économie industrielle à l'économie familiale a créé des conditions d'emploi qui rendent plus difficile la conciliation des deux rôles sociaux de la femme mariée: son rôle familial et son rôle professionnel.

Le «rôle social» est un concept essentiellement intégrateur. Les forces biologiques de l'organisme, les forces psychologiques inhérentes à la notion de personnalité et les forces culturelles trouvent une expression unifiée dans la façon dont l'individu perçoit et remplit les rôles qui lui échoient dans les différentes situations auxquelles il doit faire face. Par «rôle social» nous entendons les manières de faire que l'individu considère les plus appropriées pour lui dans une situation déterminée, compte tenu des expectatives de son groupe culturel et de son statut dans ce groupe.

Sans entrer ici dans la controverse concernant les répercussions du travail de la femme mariée, il semble possible de poser le problème en ces termes: la femme mariée est-elle en mesure de con-

cilier deux rôles sociaux qui semblent antithétiques, sans nuire à son bien-être et à celui de sa famille? Peut-elle se partager entre ses obligations familiales et ses devoirs professionnels? Ce n'est que par l'observation directe et par l'analyse des conditions existantes qu'on peut donner une réponse satisfaisante à ces questions¹.

Outre cet aspect qualitatif de la conciliation des rôles sociaux, la question de l'emploi des femmes mariées présente une dimension quantitative qu'il serait difficile de négliger, car, en fin de compte, c'est l'ampleur numérique d'une pratique qui va, dans un milieu donné, déterminer l'importance du problème.

Les pages qui suivent sont consacrées à une étude de la dimension numérique de la pratique du travail de la femme mariée dans la province de Québec, à l'évolution de cette pratique au sein de la population concernée au cours des trente dernières années, et aux modalités de cette évolution. La validité des résultats est limitée par le manque de documentation, auquel nous avons dû suppléer par des estimations. Nos principales sources de renseignements sont les données du recensement, dont le recoupage en fonction de nos objectifs s'est révélé très délicat, et dans bien des cas impossible. Il semble cependant qu'un travail, si rudimentaire soit-il, peut éveiller l'attention à l'intérêt qu'il y aurait de recueillir des renseignements concernant le fait social étudié. Si tel est le cas, nous aurons atteint un de nos objectifs.

* * *

Le travail de la femme mariée ne semble pas être une pratique très répandue dans la province de Québec, du moins elle n'est pas très répandue en comparaison avec d'autres milieux (tableau I) ou avec d'autres catégories de femmes². Mais cette pratique commence à se répandre (tableau II), et par le mécanisme de la propagation elle s'étend des groupes d'âge les plus jeunes, vers les autres groupes d'âge de la population.

1. Pour une étude plus approfondie du sujet, Cf.: Mary Smieton, D.B.E., «L'emploi des femmes en Grande-Bretagne», *Revue Internationale du Travail*, Vol. LXIX, no 1 (janv. 1954) — «L'aide aux mères salariées», Vol. LXII, no 5 (nov. 1950) — «La participation des femmes et des mères de famille à l'activité économique», Vol. LXIII, no 6 (juin 1951) — «Services sociaux en faveur des mères salariées», Vol. LXIII, no 3 (mars 1951) — Marie Baers, «Le travail salarié des mères», Vol. LXIX, no 4 (avril 1954).

2. En ce qui concerne le travail féminin dans la province, Cf.: Roger Chartier, *Problèmes du travail féminin*, Québec, Centre de Culture Populaire de Laval, 1952.

Comme indicateur de l'extension numérique de la pratique du travail des femmes mariées, nous avons choisi le taux d'activité, c'est-à-dire la proportion des femmes mariées exerçant une activité professionnelle dans la population totale des femmes mariées (qui comprend les femmes vivant avec leur mari, aussi bien que celles qui vivent séparément). Le taux d'activité peut être considéré comme un indice des manières d'agir de la population concernée à une époque donnée, mais il ne donne aucune indication quant aux éléments de ces manifestations objectives, en tant que facteurs associés à celles-ci par des liens de cause à effet.

L'aspect qualitatif du travail de la femme mariée, relatif aux éléments constitutifs de l'attitude sous-jacente à la pratique, dépasse les cadres de la présente analyse. Les pratiques affirment, en effet, des attitudes conditionnées par des facteurs culturels, économiques, politiques, psychologiques, etc., interdépendants et interagressifs. Les attitudes d'un individu peuvent être considérées comme des syndromes relativement stables de réactions uniformes à l'égard d'objets sociaux. La femme mariée réagira vis-à-vis de la possibilité de travailler en dehors de son foyer de façon négative ou positive, selon une prédisposition qui sera partiellement déterminée par les attitudes collectives de son milieu, les idées traditionnelles à l'égard du travail de la femme en général, et de la femme mariée en particulier, de même que par la conception du milieu vis-à-vis de son rôle au foyer. Elle sera en outre influencée par les besoins matériels de sa famille et, dans une certaine mesure, par la nature des relations inter-personnelles au sein du groupe familial.

L'évaluation des attitudes en vue d'expliquer les causes du travail de la femme mariée ne peut se faire qu'au niveau individuel, mais la somme algébrique de ces pratiques individuelles, qui présente une certaine stabilité dans les différents milieux, est significative en elle-même, car elle est liée à d'autres phénomènes sociaux qu'elle conditionne, principalement par la dimension numérique¹.

1. L'auteur du présent article a dirigé, au cours de l'année dernière, une série d'enquêtes dans les milieux canadiens-français de Montréal en vue d'étudier le problème des travailleuses mariées au niveau individuel. Les résultats de cette enquête, organisée par la Division de la Main-d'œuvre Féminine du Ministère du Travail en collaboration avec les départements de Service social des différentes universités canadiennes, vont être publiés sous peu.

TRAVAIL DE LA FEMME MARIÉE

Alors que dans l'Ontario une femme mariée sur sept exerce une activité professionnelle, et en Colombie-Britannique la proportion est de une à huit environ, dans la province de Québec une femme mariée sur quinze se trouve dans la main-d'œuvre. La moyenne canadienne est dans l'ordre de une à neuf. Dans trois provinces le taux d'activité est inférieur à celui du Québec. Aux États-Unis et en France par contre, le taux d'activité est beaucoup plus élevé.

Tableau I

Taux d'activité des femmes mariées dans les différentes provinces canadiennes, aux États-Unis et en France

Milieu	Taux d'activité en p.c.	Milieu	Taux d'activité en p.c.
Terre-Neuve.....	4.6	Saskatchewan.....	8.8
Île-du-Prince-Édouard.....	7.0	Alberta.....	9.8
Nouvelle-Écosse.....	8.3	Colombie-Britannique.....	13.3
Nouveau-Brunswick.....	8.0	Ensemble du Canada	11.1
Québec.....	7.3	États-Unis	26.6
Ontario.....	15.0	France	15.5
Manitoba.....	5.9		

Dans le tableau II nous avons consigné les données relatives à l'évolution du taux d'activité de 1921 à 1951. Comme le Bureau Fédéral a utilisé en 1951 le concept plus large de «main-d'œuvre» au lieu de celui de «population active», le taux d'activité pour 1951 est légèrement surestimé par rapport aux taux d'activité des années antérieures. Nous avons reproduit les données numériques sur lesquelles nous nous sommes basés pour déterminer le taux d'activité.

Il faut souligner ici que l'augmentation du taux d'activité peut être attribuée à un changement dans les pratiques sous l'effet d'une modification des attitudes (indépendamment des causes de cette modification), ou à un changement dans la composition de la population étudiée eu égard à certaines caractéristiques (âge, appartenance ethnique, etc.) associées de façon significative à la pratique. Si le taux d'activité des femmes mariées canadiennes-françaises est inférieur au taux d'activité moyen des autres groupes

Tableau II
Évolution du taux d'activité des femmes mariées dans la province de Québec de 1921 à 1951

Année	Nombre de femmes mariées dans la population ¹ (a)	Nombre de femmes mariées dans la main-d'œuvre (population active) ² (b)	Taux d'activité $\frac{b \times 100}{a}$ en p.c.
1921	400,446	7,213	1.8
1931	478,790	13,787	2.8
1941	590,931	19,650	3.3
1951	801,374	59,035	7.3

ethniques de la province, une modification dans la composition ethnique de la population des femmes mariées, telle qu'une augmentation de la proportion des canadiennes-françaises, va provoquer — toutes les autres conditions restant sensiblement identiques — une diminution du taux d'activité, alors qu'en fait les attitudes ne sont pas modifiées. Il n'en reste pas moins qu'une augmentation numérique des travailleuses mariées signifie une extension proportionnelle du problème inhérent au travail de la femme.

Sous la réserve ci-dessus, nous pouvons constater dans le tableau II un accroissement sensible de la pratique du travail dans la population des femmes mariées entre 1941 et 1951. Il faut y voir, dans une certaine mesure, l'extension considérable qu'avait pris le travail féminin pendant la guerre, et qui a dû influencer une partie des travailleuses à garder un emploi après la cessation des hostilités.

Tableau III
Composition de la main-d'œuvre féminine par état matrimonial

Année	Total en p.c.	Femmes mariées en p.c.	Femmes célibataires en p.c.	Veuves et divorcées en p.c.
1921	100.0	6.1	84.1	9.8
1931	100.0	6.9	85.7	7.4
1941	100.0	7.6	85.8	6.6
1951	100.0	17.3	77.6	5.1

1. Recensement de 1951, Vol. I, Tableau 26.
 2. Recensement de 1931, Vol. VII, Tableau 26; Recensement de 1941, Vol. VII, Tableau 5; Recensement de 1951, Vol. IV, Tableau 11.

TRAVAIL DE LA FEMME MARIÉE

Cette augmentation du taux d'activité peut être constatée en observant les changements survenus dans la composition de la main-d'œuvre féminine depuis 1921.

Pour l'ensemble du Canada, la proportion des femmes mariées dans la main-d'œuvre a évolué comme suit¹:

1931.....	10.0 p.c.
1941.....	10.2 p.c.
1951.....	29.9 p.c.
1953.....	33.3 p.c.

La diminution constante de la population des veuves et des divorcées dans la main-d'œuvre (dans ce groupe la proportion des femmes divorcées est insignifiante) s'explique par l'avancement de l'âge de la retraite de la population laborieuse, par l'amélioration de la protection des plans de sécurité sociale et par l'augmentation du nombre des polices d'assurance-vie².

L'extension de la pratique du travail des femmes mariées n'est pas un phénomène particulier à la province de Québec, comme le montre le tableau suivant.

Tableau IV

Augmentation du taux d'activité des femmes mariées dans la province de Québec, dans l'ensemble du Canada et aux États-Unis de 1921 à 1951

Année	QUÉBEC ³		CANADA ³		ÉTATS-UNIS ⁴	
	Taux d'activité	Augmentation par rapport à la période précédente	Taux d'activité	Augmentation par rapport à la période précédente	Taux d'activité	Augmentation par rapport à la période précédente
(en p.c.)						
1921	1.8	—	2.1	—	9.0	—
1931	2.8	+ 55.5	3.4	+ 61.9	12.0	+33.3
1941	3.3	+ 17.8	3.6	+ 5.5	16.7	+39.1
1951	7.3	+121.2	11.1	+208.3	26.6	+59.2

1. «Main-d'œuvre Féminine», *Gazette du Travail*, Vol. LIV, no 4 (avril 1954), p. 494.

2. D'après l'*Annuaire du Canada* (1954), la valeur des assurances-vie en vigueur a plus que doublé entre 1930 et 1950.

3. D'après les données des Recensements de 1921, 1931, 1941 et 1951.

4. Pour les États-Unis, il s'agit des années 1920, 1930, 1940 et 1951. *Handbook of Facts on Women Workers* (Women's Bureau Bulletin no 242, 1952, p. 17), *Employed Mothers and Child Care* (Women's Bureau Bulletin no 246, 1953, p. 9).

Pour évaluer la signification du taux d'activité des femmes mariées dans un milieu, il peut être utile de le comparer au taux d'activité des autres catégories de femmes. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut mettre en relief la spécificité du rôle social de la femme mariée dans ce milieu. On constate que, contrairement au taux d'activité des femmes célibataires qui est plus élevé dans le Québec que dans les autres provinces canadiennes, le taux d'activité des femmes mariées y est plus bas.

Nous avons groupé les femmes en trois catégories: célibataires, mariées, veuves et divorcées. Le nombre des femmes divorcées étant insignifiant dans la province, nous n'avons pas jugé utile de les traiter séparément. Les femmes qui ne vivent pas avec leur mari sont incluses dans la catégorie des femmes mariées, car la documentation dont nous disposons ne nous permet pas de faire cette distinction qui serait pourtant nécessaire. (Tableau V).

Le taux d'activité des femmes mariées est très inférieur à celui des deux autres groupes, mais son augmentation a été plus rapide, comme le montre le tableau VI.

Tableau V

Taux d'activité des femmes mariées, célibataires, veuves et divorcées de 1921 à 1951¹

Année	Célibataires (14 ans et plus)		Mariées		Veuves et divorcées		Total	
	Nombre dans la main- d'œuvre (en unités)	Taux d'acti- vité (en p.c.)	Nombre dans la main- d'œuvre (en unités)	Taux d'acti- vité (en p.c.)	Nombre dans la main- d'œuvre (en unités)	Taux d'acti- vité (en p.c.)	Nombre dans la main- d'œuvre (en unités)	Taux d'acti- vité (en p.c.)
1921	116,273	39.0	7,213	1.8	13,386	22.8	136,872	18.3
1931	173,684	43.5	13,787	2.8	14,933	20.9	202,404	21.2
1941	223,399	45.5	19,650	3.3	17,138	17.9	260,187	22.2
1951	265,268	54.5	59,035	7.3	17,343	15.7	341,646	24.4

1. Recensement de 1931, Vol. VII, Tableau 26; Recensement de 1941, Vol. VII, Tableau 5; Recensement de 1951, Vol. IV, Tableau 11.

TRAVAIL DE LA FEMME MARIÉE

Tableau VI

Modifications du taux d'activité des femmes mariées, célibataires, veuves et divorcées, de 1921 à 1951

	Augmentation ou diminution du taux d'activité en p.c.		
	De 1921 à 1931	De 1931 à 1941	De 1941 à 1951
Mariées.....	+55.5	+17.8	+121.2
Célibataires.....	+11.5	+ 4.5	+ 20.2
Veuves et divorcées...	- 8.3	-14.3	- 12.2

L'évolution a été assez identique pour les trois groupes: c'est entre 1931 et 1941 que l'augmentation a été la plus faible (pour les célibataires et les femmes mariées) et que la diminution a été la plus forte pour le groupe des veuves et des divorcées.

La signification du taux d'activité des femmes mariées en tant qu'indicateur des pratiques dans un milieu et des conditions créées par le travail de la femme mariée, est limitée partiellement par le fait que la catégorie des femmes mariées n'est pas un groupe homogène. Le taux d'activité varie en effet en fonction de caractéristiques telles que l'âge, l'origine ethnique, le statut économico-social, le nombre des enfants à charge, la présence ou l'absence du mari au foyer, etc... Le tableau VII donne un aperçu de la distribution du taux d'activité en fonction de l'âge, dans la province, à différentes époques.

Comme nous ne disposons, pour les années 1941 et 1951, que de la distribution par groupes d'âge des femmes mariées occupant un emploi salarié, nous avons réparti les autres femmes mariées actives (celles qui travaillent à leur propre compte et celles qui travaillent sans paye dans une entreprise familiale) par estimation. En 1941, elles étaient au nombre de 5,785 et en 1951 au nombre de 12,212. Par suite de la modification des méthodes de dénombrement en 1951, les chiffres de 1951 sont légèrement surestimés par rapport aux années précédentes (de l'ordre d'un quart de 1 p.c.).

Tableau VII
Évolution du taux d'activité des femmes mariées de différents groupes d'âge dans la province de Québec, de 1931 à 1951

Groupes d'âge	1931			1941			1951		
	Nombre de femmes mariées ¹	Nombre de travailleuses ¹	Taux d'activité en p.c.	Nombre de femmes mariées ²	Nombre de travailleuses ²	Taux d'activité en p.c.	Nombre de femmes mariées ³	Nombre de travailleuses ³	Taux d'activité en p.c.
15 - 24 ans.....	45,949	1,654	3.5	53,951	2,627	4.8	80,915	9,352	11.5
25 - 34 ans.....	139,625	4,619	3.3	168,539	7,858	4.6	243,715	19,819	8.1
35 - 44 ans.....	125,016	3,693	2.9	148,908	5,233	3.5	206,014	16,054	7.7
45 - 54 ans.....	89,095	2,380	2.6	108,422	2,611	2.4	140,318	9,819	6.9
55 - 64 ans.....	50,689	1,062	2.0	65,911	1,020	1.5	83,249	3,271	3.9
65 ans et plus.....	28,218	379	1.3	35,838	301	0.8	47,163	720	1.5
Total.....	478,694 ⁴	13,787	2.8	581,569	19,650	3.3	801,374	59,035	7.3

1. Recensement de 1931, Vol. III, Tableau 12, et Vol. VII, Tableau 26.

2. Recensement de 1941, Vol. VII, Tableau 7, et Vol. VII, Tableau 5.

3. Recensement de 1951, Vol. II, Tableau 30, et Vol. IV, Tableau 19.

4. L'âge de 102 femmes est inconnu.

La pratique diminue donc de façon assez uniforme avec l'âge, aux trois périodes considérées.

Tableau VIII

Modifications du taux d'activité des différents groupes d'âge, par rapport au taux d'activité du groupe d'âge qui les précède

Groupes d'âge	1931		1941		1951	
	Taux d'activité	Diminution par rapport groupe d'âge précédent	Taux d'activité	Diminution par rapport groupe d'âge précédent	Taux d'activité	Diminution par rapport groupe d'âge précédent
(en p.c.)						
15 - 24 ans	3.5	—	4.8	—	11.5	—
25 - 34 ans	3.3	5.7	4.6	4.1	8.1	29.5
35 - 44 ans	2.9	10.2	3.5	23.9	7.7	4.9
45 - 54 ans	2.6	10.2	2.4	31.4	6.9	10.3
55 - 64 ans	2.0	20.0	1.5	37.5	3.7	43.4
65 ans et plus	1.3	35.0	0.8	46.6	1.5	64.8

L'examen des données du tableau VIII permet de tracer avec un certain degré de précision le cycle des activités de la femme mariée, tel que reflété dans les pratiques de la population concernée: les femmes qui restent, ou qui se joignent à la main-d'œuvre après leur mariage, ont tendance à se retirer progressivement, au fur et à mesure que leurs responsabilités familiales augmentent ou que la situation économique du foyer se stabilise. (Le taux d'activité est le plus élevé dans le groupe des femmes âgées de 15 à 24 ans. L'âge moyen du mariage pour la femme est de 23.8.) Contrairement à d'autres milieux, il ne semble pas que dans la province la femme mariée ait contracté l'habitude de revenir sur le marché du travail à l'âge mûr, c'est-à-dire lorsque ses enfants ont grandi et qu'elle peut se sentir dégagée d'une partie de ses responsabilités familiales. Cependant, comme nous allons le voir plus loin, on constate une évolution dans ce sens depuis la guerre. On enregistre la plus forte diminution du taux d'activité, par rapport au groupe d'âge précédent, chez les femmes âgées de 55 à 64 ans, ce qui semble indiquer que les femmes mariées qui sont

restées ou qui sont revenues, à l'âge mûr, sur le marché du travail, tendent à se retirer définitivement aux alentours de la cinquantaine.

Soulignons que la connaissance du cycle des activités de la travailleuse mariée est importante pour ceux qui s'intéressent aux fluctuations de la main-d'œuvre, car elle permet de prévoir la fluctuation de cette partie de la main-d'œuvre qui est constituée par les travailleuses mariées, en fonction des facteurs démographiques.

Si la comparaison du taux d'activité des différents groupes d'âge, les uns par rapport aux autres, à chacune des périodes considérées, révèle une certaine uniformité, il n'en est pas de même pour l'évolution du taux d'activité de chacun des groupes d'âge de 1931 à 1951.

Tableau IX

Modifications du taux d'activité des différents groupes d'âge de femmes mariées, de 1931 à 1951

Groupes d'âge	Modifications entre 1931 et 1941 en p.c.	Modifications entre 1941 et 1951 en p.c.
15 - 24 ans.....	+37.1	+139.5
25 - 34 ans.....	+39.3	+ 76.0
35 - 44 ans.....	+20.6	+120.0
45 - 54 ans.....	- 8.0	+187.5
55 - 64 ans.....	-25.0	+160.0
65 ans et plus.....	-38.4	+ 87.5

L'examen du tableau IX révèle que c'est dans les plus jeunes groupes d'âge que l'extension de la pratique est la plus soutenue. Ce fait confirme dans une certaine mesure l'hypothèse de Durand¹ concernant le processus de la modification des pratiques sociales. Selon ce dernier, en effet, la modification d'une pratique sociale est liée à la succession des générations. Une génération commence à adopter une pratique qui s'étend un peu plus dans la génération suivante, jusqu'à ce qu'elle entre dans les mœurs du milieu. Pour que cette hypothèse se confirme dans la province de Québec, il faudrait que la génération des 15 à 24 ans en 1951 ait constamment

1. John D. Durand, *The Labor Force in the United States, 1890-1960*, (New York, Social Science Research Council, 1948), pp. 123 ss.

(jusqu'à ce qu'elle atteigne 65 ans et plus) un taux d'activité supérieur à la génération des 15 à 24 ans en 1941 qui, elle-même, devrait avoir un taux d'activité supérieur à celui de la génération des 15 à 24 ans en 1931. Le taux d'activité de cette dernière est de 3.5 p.c. en 1931, de 4.6 p.c. en 1941 et de 7.7 p.c. en 1951. Le taux d'activité du groupe d'âge 15-24 ans est de 4.8 p.c. en 1941 et de 8.1 p.c. en 1951. Ces données sont insuffisantes pour vérifier l'hypothèse de Durand, mais elles semblent tendre dans ce sens.

Par ailleurs, il semble également ressortir du tableau VIII, qu'au fur et à mesure que la pratique s'étend chez les jeunes femmes mariées, elle se propage dans les classes plus âgées.

Finalement, le tableau IX montre une forte augmentation du taux d'activité des femmes de 45 à 64 ans. Ce fait semble indiquer l'adoption d'une pratique de retour au travail extérieur chez les femmes d'âge mûr. Il est probable que l'élargissement de cette pratique est en relation avec la politique d'extension de la main-d'œuvre pendant la guerre. C'est probablement la catégorie des femmes mariées déchargées partiellement de leurs responsabilités familiales (parce que les enfants ont grandi) qui a répondu en plus grand nombre à l'appel du gouvernement; les femmes revenues ainsi sur le marché du travail y sont restées après la cessation des hostilités. Il faut attendre les prochains recensements pour établir si cette pratique se maintient.

On peut expliquer de façon analogue la diminution du taux d'activité des femmes âgées de plus de 45 ans entre 1931 et 1941. Les années de crise n'étant pas favorables au travail féminin, les femmes mariées qui étaient dans la main-d'œuvre ont quitté celle-ci beaucoup plus tôt et ne sont pas revenues sur le marché du travail.

Nous ne sommes pas en mesure d'étudier le taux d'activité des femmes mariées appartenant aux différents groupes ethniques de la province, mais nous pouvons faire quelques déductions à ce sujet, en nous basant sur les données du tableau X. Nous y avons consigné le taux d'activité des cinq principales villes du Québec.

La différence qu'on constate dans les pratiques d'une ville à l'autre (dispersion du taux d'activité autour de la moyenne provinciale) indique clairement l'influence du milieu de vie sur la formation des attitudes. Cette différence en effet ne peut s'expli-

Tableau X

Taux d'activité des femmes mariées dans cinq villes de la province de Québec, 1951

Villes	Taux d'activité (en p.c.)	Proportion des Canadiennes d'expression française dans la population totale des femmes mariées. (en p.c.)
Montréal (comprenant Outremont et Verdun).....	10.7	65.4
Hull.....	10.2	89.7
Sherbrooke.....	8.5	81.9
Québec.....	3.2	93.4
Trois-Rivières.....	2.0	93.8

quer ni par les variations dans les conditions économiques des différents milieux (salaires réels, nombre et nature des industries, etc.), ni par les variations dans les conditions démographiques (taux de natalité, nombre moyen des enfants, etc.).

Par ailleurs, le classement de ces villes par ordre du taux d'activité décroissant, coïncide assez bien avec le classement de ces mêmes villes en fonction de la proportion décroissante des femmes mariées d'expression française (coefficient de corrélation de Spearman: 0.90). Bien que la validité de ces résultats soit limitée, on peut affirmer que la pratique décroît d'autant plus rapidement que la concentration des femmes mariées d'expression française est plus forte. La ville de Hull est une exception; il resterait à déterminer si le voisinage d'Ottawa n'a pas favorisé une concentration de femmes venues des autres villes de la province en vue de travailler dans les bureaux fédéraux, modifiant ainsi le rapport du taux d'activité des différentes villes étudiées. À Montréal, où la proportion des femmes d'expression française est la plus faible, le taux d'activité de ces dernières n'est que légèrement inférieur à celui des femmes appartenant aux autres groupes ethniques.

* * *

En partant de l'hypothèse que le travail de la femme mariée est une pratique sociale conditionnée par des facteurs culturels,

économiques et psychologiques, nous avons tenté d'évaluer l'ampleur de cette pratique dans la province de Québec, sans nous arrêter aux causes ni aux conséquences.

Nous avons constaté que cette pratique n'est pas très répandue dans le Québec (sept femmes mariées sur cent sont dans la main-d'œuvre) comparativement aux autres provinces canadiennes, et que l'extension du travail des femmes mariées n'est pas liée à l'ampleur du travail féminin en général. Nous avons constaté que la pratique du travail des femmes mariées s'étend régulièrement depuis un bon nombre d'années, et que cette extension est due en partie à l'augmentation des femmes de moins de 25 ans sur le marché du travail. Nous avons mis en évidence le cycle des activités de la femme mariée qui a tendance à se retirer du marché du travail aux environs de 25 ans, et qui depuis la guerre commence à prendre l'habitude de revenir dans la main-d'œuvre vers 35 ans. Il y a tout lieu de croire que l'extension de cette pratique est liée à la succession des générations.

Il resterait bien d'autres variables à étudier en rapport avec le travail de la femme mariée (distribution du taux d'activité en fonction du nombre des enfants, des personnes à charge, de l'éducation, etc.) pour asseoir sur une base générale les résultats des études analytiques concernant la conciliation des rôles sociaux de la femme mariée dans la civilisation industrielle.

Ces études sont nécessaires pour ceux qui s'intéressent aux questions relatives à la main-d'œuvre féminine, aussi bien que pour ceux dont la principale préoccupation est d'assurer le bien-être de l'individu et de la famille.

Nous espérons avoir démontré l'utilité de notre méthodologie, et si nous avons éveillé l'intérêt à ce phénomène social de première importance par toutes ses implications, nous aurons atteint nos objectifs.

Nicolas ZAY,
directeur de recherches,
Section du Service social (Université de Montréal).